

**COMMUNAUTE DE COMMUNES « ENTRE DORE ET ALLIER »**  
**29 avenue de Verdun**  
**63190 LEZOUX**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE**

**RÉUNION DU 13 DECEMBRE 2022**

L'an deux mille vingt-deux, le 13 décembre, le Conseil de la Communauté de Communes « Entre Dore et Allier » s'est réuni, en session ordinaire, à la salle du LIDO à Lezoux, après convocations légales en date du 08 décembre 2022, sous la présidence de Monsieur Florent MONEYRON.

Etaient présents lors de l'appel nominal :

Mme Josiane HUGUET	Mme Eliane GRANET
Mme Danielle GRANOUILLET	M. Thierry TISSERAND
M. Jean-Baptiste GIRARD	Mme Isabelle GROUIEC
Mme Sylvie EXBRAYAT	Mme Patricia LACHAMP
M. Gilles BERGAMI	M. Florent MONEYRON
Mme Julie MONTBRIZON	Mme Nicole BOUCHERAT
M. Daniel PEYNON	M. Jean-Louis DERBIAS
M. Annick FORESTIER	Mme Michelle CIERGE
Mme Déolinda DE FREITAS	M. Bernard FRASIAK
M. Alain COSSON	M. Yannick DUPOUÉ
Mme Marie-France MARMY	M. Lucas ANTOINE
M. Christian BOURNAT	Mme Laurence GONINET
Mme Catherine MORAND	
M. Guillaume FRICKER	
Mme Sylvie ROCHE	
M. Romain FERRIER	
M. Gilles MARQUET	

Suppléant présent : Mme Nathalie DE LA FUENTE

Absent : Mme Anne-Marie OLIVON

Etaient représentés (procuration) :

Mme Agnès TARTRY-LAVEST (à Mme Sylvie EXBRAYAT)  
Mme Séverine VIAL (à M. Bernard FRASIAK)  
M. Cédric DAUDUIT (à M. Christian BOURNAT)  
Mme Elisabeth BRUSSAT (à M. Florent MONEYRON)  
M. René BROUSSE (à Mme Michelle CIERGE)

**VOTE : En exercice : 35      Présents : 29 / Représentés : 5      Votants : 34**

Les Délégués formant la majorité des membres en exercice, il a été procédé, conformément à l'article L.211.4 du Code des Communes, immédiatement après l'ouverture de la séance, à la nomination d'un secrétaire pris au sein du Conseil. M. Jean-Louis DERBIAS, ayant obtenu, à bulletins secrets, la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

**OBJET : ZI/ZA Travaux de requalification : DETR 2023 –Demande de Subvention travaux ZI les Hautes Lezoux**

## ZI/ZA Travaux de requalification : DETR 2023 – Demande de Subvention travaux ZI les Hautes Lezoux

\*\*\*\*\*

Madame la Présidente fait part qu'une aide financière au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux 2023 peut-être sollicitée par la Communauté de Communes pour le financement des travaux de requalification des espaces publics de la ZI les Hautes à Lezoux. Le taux de subvention est de 30% plafonné à 150 000€ (soit un plafond des travaux subventionnés de 500 000€ HT).

Conformément au calendrier de réalisation retenu, les travaux démarreront en 2023 sur la ZI les Hautes (2024 pour les ZA Le Bournat à Orléat et ZI Hautes Technologies à Peschadoires) ; suite à la consultation lancée – Marché n°04-2022 « Travaux de requalification des espaces publics des ZA de la CC Entre Dore et Allier », le montant général des travaux sur l'ensemble des zones s'élève à 738 770.40€ HT (Lot 1 + Lot 2).

Le montant de travaux prévu sur la ZI les Hautes à Lezoux s'établit à :

- 495 641.25€ HT pour le lot 1 VRD
- 32 518€ HT pour le lot 2 Espace Vert / Mobilier
- Soit 528 159.25€ HT de travaux à réaliser sur la ZI les Hautes à Lezoux.

Madame la Présidente propose au Conseil Communautaire :

- De valider les travaux présentés et le calendrier de réalisation des travaux précédemment exposés ;
- de solliciter une subvention de 30% (plafonnée à 150 000€) au titre de la DETR 2023 pour les travaux de requalification des espaces publics de la ZI les Hautes à Lezoux ;
- d'approuver le plan de financement suivant ;

DEPENSES		RECETTES	
Nature des dépenses	Coût (HT)	Nature des recettes	Coût (HT)
Travaux de requalification des espaces publics Lot 1 VRD	495 641.25€	<i>Aides publiques :</i> - DETR (30%) à solliciter sur montant des dépenses éligibles plafond)	150 000€
Lot 2 Espaces verts / Mobilier	32 518€	Conseil Départemental Puy-de-Dôme (Plan de relance)	120 000€
		<i>Total Aides Publiques - Prévisionnel</i>	270 000€
		<i>Autofinancement</i>	258 159.25€

**AR Prefecture**063-246301097-20221213-20221213\_09-DE  
Reçu le 19/12/2022CCEDA  
CC 13/12/2022  
(09)

<b>TOTAL DEPENSES (HT)</b>	<b>528 159.25€</b>	<b>TOTAL RECETTES (HT)</b>	<b>528 159.25€</b>
--------------------------------	--------------------	--------------------------------	--------------------

- De l'autoriser à déposer un dossier de demande de subvention au titre de la DETR 2023 sur la ligne « Soutien à l'activité économique » ;

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire **APPROUVE à l'unanimité.**

Pour extrait certifié conforme,

Fait et publié à Lezoux, le 19 décembre 2022

Signé par Élisabeth BRUSSAT, Présidente